

Communiqué de presse

Paris, le 4 mars 2014

La transition énergétique ne peut se passer de l'énergie photovoltaïque Un objectif 2020/25, un cadre réglementaire simplifié et stabilisé et des tarifs d'achat : 3 conditions optimales pour développer le photovoltaïque

Publication de la réponse Enerplan, Carbone 4, FTS à la consultation du MEDDE
(Réponse complète en pièce jointe).

Au regard des enjeux de développement des énergies renouvelables (EnR), les professionnels de la filière solaire confirment qu'il est prématuré de vouloir exposer totalement au marché les énergies renouvelables électriques. Et tout particulièrement le solaire photovoltaïque. Les mécanismes de marché envisagés aujourd'hui par le Ministère de l'Ecologie (MEDDE) sont une impasse. Ils consistent pour l'essentiel à basculer une partie du risque prix vers les producteurs d'EnR. En l'état actuel du marché électrique, il deviendrait très difficile, voire impossible, de financer les investissements nécessaires. Conséquence : le développement des installations serait stoppé net.

Conserver le mécanisme des tarifs d'achat avec obligation : une nécessité

La filière photovoltaïque peut contribuer aux objectifs de la politique énergétique française : 23% d'énergie renouvelable dès 2020 puis 27% en 2030. Il est aujourd'hui possible pour les acteurs de la filière d'installer 1,5 GWc annuellement, avec un coût au MWh limité pour la collectivité et fortement orienté à la baisse. Concrètement, **les professionnels de la filière souhaitent conserver le mécanisme des tarifs d'achat avec obligation (FiT)**, seul système qui permet le financement d'investissement d'infrastructures sur le long terme. Pour appréhender la maîtrise budgétaire de ce mécanisme (FiT), il convient de bien distinguer les montants engagés par les décisions passées et ceux qui pourraient être engagés par les décisions futures. En effet, les coûts dans l'énergie solaire ont suivi une courbe d'apprentissage spectaculaire. Il est maintenant possible de **déployer annuellement 1,5 à 2 GWc de photovoltaïque pour des coûts de soutien induits inférieurs à 100 M€ annuels/GWc** installés. En outre, il est important de préciser que 70% de la valeur ajoutée est captée par des entreprises localisées en France.

Des objectifs crédibles et un développement séquencé à horizon 2020-2025

En réponse à la consultation du MEDDE sur l'évolution des mécanismes de soutien aux installations ENR sous obligation d'achat, les professionnels soulignent la nécessité d'une vision à long terme. Avec le maintien du mécanisme de tarif d'achat, la mesure de soutien primordiale à la filière photovoltaïque française doit passer par deux paramètres :

- Des objectifs crédibles de développement séquencés dans le temps et clairement définis (2020-2025-2030-2050).
- Un cadre réglementaire simplifié et stabilisé doit être mis en œuvre sur une période la plus longue possible (à minima sur trois ans). Objectif : donner une vraie visibilité à l'ensemble de la filière. C'est d'autant plus important et essentiel que le développement du photovoltaïque en France a souffert dans sa phase d'amorçage (2007-13) d'une instabilité réglementaire, avec un pilotage administratif et politique erratique.

« La question économique rationnelle qui se pose aujourd'hui est celle des investissements futurs. Investir aujourd'hui dans le développement du photovoltaïque en France à la bonne échelle et avec les bons mécanismes de soutien, permet de contribuer efficacement aux objectifs de la transition énergétique. Cela induit aussi la création de milliers d'emplois directs tout en stimulant une filière compétitive positionnée à l'export sur un marché mondial en pleine croissance - 36 GWc en 2013, 40 à 45 GWc estimés pour 2014 avec plus de 50 GWc en 2015 » déclare Thierry Mueth, président d'Enerplan.

A propos d'Enerplan - ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

A propos de Carbone 4 – Carbone 4 : cabinet d'études et de conseil spécialisé sur les stratégies de la transition énergétique

Carbone 4 intervient pour des acteurs publics et privés à l'articulation des enjeux d'intérêt général et de ceux de ses clients. Sa mission est de faire évoluer la stratégie et le management des organisations pour créer des activités sobres en carbone, résilientes et créatrices de valeur.

A propos de FTS - France Territoire Solaire : think-tank de l'énergie solaire photovoltaïque

FTS est un think-tank qui a pour objet social de produire des propositions, notamment de politiques publiques, permettant le développement de l'énergie solaire en France, et de fournir régulièrement des données chiffrées sur le secteur photovoltaïque.